

Conseil d'arrondissement du 3 octobre 2022

Vœu relatif à l'augmentation des recettes fiscales de la Ville de Paris

Déposé le Groupe Communiste et citoyens

Considérant que l'année 2022 est le record des superprofits pour les multinationales du secteur de l'énergie (18,8 milliards de dollars de bénéfices sur les six premiers mois de 2022 pour Total énergie, presque le triple du premier semestre 2021), le record de dividendes pour les actionnaires du CAC 40 (+ 32,7% au deuxième trimestre 2022), le record du nombre de milliardaires dans notre pays ;

Considérant que les crises que nous affrontons successivement depuis mars 2020 impactent massivement les budgets des collectivités locales déjà réduits par des réformes successives ces 20 dernières années ;

Considérant que cette rentrée 2022 est marquée par les choix contraints de nombre de collectivités d'imposer une réduction de l'offre de services publics, notamment en fermant des piscines municipales ou une augmentation de certaine tarification, comme les cantines ;

Considérant que certaines collectivités ont annoncé qu'elles ne pourraient pas payer les factures d'énergie, de fluides et des denrées alimentaires compte tenu de l'explosion des prix du marché ;

Considérant qu'il est urgent de redonner aux collectivités les moyens de fonctionner correctement ainsi que de leur permettre de retrouver une autonomie financière et engager les investissements publics massifs attendus de nos concitoyens ;

Considérant qu'il est urgent de trouver de nouvelles recettes sans grever le pouvoir d'achat des classes moyennes et des classes populaires, déjà fortement impactées par les crises qui se sont succédé depuis mars 2020 ;

Considérant les préconisations présentées dans le rapport présenté par Nicolas Bonnet Oulaldj et Paul Simondon, relatif à l'avenir des finances locales à Paris : des propositions pour un système plus juste, social et écologique » ;

Considérant que les propositions qui y sont effectuées n'auront d'effet que sur nos concitoyens les plus aisés, ceux-là même qui se sont enrichis lors de ces différentes crises ;

Sur proposition Groupe communiste et citoyens le Conseil du 20^{ème} arrondissement émet le vœu que :

La Ville de Paris demande au Gouvernement d'agir immédiatement pour :

- L'instauration d'une progressivité des DMTO par un taux plus élevé pour les biens de luxe ;
- L'augmentation de la taxe sur les logements vacants en la multipliant par quatre ;
- Le déplafonnement de la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ;
- La création d'une taxe sur les bureaux vacants additionnelle à la taxe locale sur les bureaux ;
- Le déplafonnement de la taxe de séjour sur les palaces et les hôtels de luxe afin de se situer au même niveau des autres métropoles internationales ;

La Ville de Paris demande au Gouvernement de changer de modèle fiscal en utilisant tous les leviers :

- En rétablissant un lien fiscal entre les citoyens et les collectivités locales qui prendrait en compte dans son calcul leur situation économique, en particulier celle des plus riches ;
- En rétablissant un véritable lien fiscal entre les entreprises et le territoire afin d'instaurer une juste contribution de celles-ci au financement public local, qu'il s'agisse de dépenses d'infrastructures ou d'équipements publics, comme l'éducation, les loisirs, les sports, la santé ;
- En créant de nouvelles contributions afin de mieux taxer les bénéficiaires des multinationales et de faire davantage contribuer l'économie numérique, de réguler par une taxation le quick commerce et les *dark kitchen*.

La Ville de Paris s'engage à œuvrer pour le rétablissement du consentement à l'impôt avec nos concitoyens afin qu'il se situe au cœur du contrat social par la présentation du budget parisien par l'exécutif dans tous les arrondissements lors de réunions publiques régulières.